



**ALLOCUTION DU DR AHMED BAHGAT  
VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT  
AU FORUM SUR LA COMPÉTITIVITÉ FUTURE  
DES ÉCONOMIES AFRICAINES  
(Dakar, 3–5 mars 1999)**

**ALLOCUTION DU DR AHMED BAHGAT**  
**VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**  
**AU FORUM SUR LA COMPÉTITIVITÉ FUTURE**  
**DES ÉCONOMIES AFRICAINES**  
**(Dakar, 3-5 mars 1999)**

*Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal,*

*Monsieur le Directeur du Bureau Afrique du PNUD,*

*Monsieur le représentant de l'Organisation de l'unité africaine,*

*Monsieur le représentant de la Commission économique pour l'Afrique.*

*Distingués invités.*

*Mesdames, Messieurs,*

C'est pour moi un grand plaisir de joindre ma voix à celle de mes collègues de l'OUA, de la CEA et du PNUD pour dire toute notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, et lui exprimer nos profonds remerciements pour la tenue de cette importante réunion, qui nous offre l'occasion d'examiner les défis auxquels l'Afrique est confrontée dans son développement et de réaffirmer notre commune détermination à œuvrer pour l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté sur le continent.

Permettez-moi de tracer brièvement le cadre de nos travaux en faisant un tour d'horizon de la performance économique récente du continent, qui sera suivi d'un aperçu des opérations menées par le Groupe de la Banque africaine de développement en matière de projets et programmes de développement.

*Monsieur le Président,*

*Distingués invités,*

*Mesdames, Messieurs,*

En 1998, le PIB s'est accru d'environ 3 %, après avoir progressé de 3,7 % en 1997 et enregistré une croissance record de 5,5 % en 1996. Même si la croissance réelle de la production a été à peine suffisante pour soutenir le rythme de l'accroissement démographique en 1998, il n'en demeure pas moins encourageant de constater que l'évolution positive du revenu par habitant enclenchée au milieu des années 90 s'est maintenue. Ce fléchissement de la performance économique tient essentiellement à la chute brutale des cours du pétrole et des principales denrées exportées par le continent, aux effets aléatoires des conditions climatiques sur l'agriculture, ainsi qu'aux problèmes d'instabilité.

Cependant, cette moyenne de performance masque des variations entre les pays du continent. Si certains pays ont obtenu des résultats laissant à désirer, d'autres en revanche ont inscrit ces dernières années à leur actif des taux de croissance supérieurs à 5 %. Certes l'attachement manifesté par de nombreux pays aux réformes économiques est de bon augure pour les perspectives de croissance à long terme, mais la fragilité qui caractérise les économies africaines et leur redressement demeurent un sujet de préoccupation. Les perspectives d'une croissance plus robuste sont assombries par la récente crise financière internationale et la baisse des cours des principaux produits de base exportés par le continent africain. Les conflits armés qui sont le lot de nos pays viennent exacerber ces difficultés.

Les perspectives économiques restent favorables, mais largement tributaires de l'évolution de facteurs extérieurs. La situation devrait s'améliorer progressivement à mesure que s'estompent les ondes de choc de la crise financière dans l'économie mondiale. L'Afrique ne pourra renforcer sa compétitivité au sein d'une économie internationale de plus en plus marquée au coin de la mondialisation que si nous poursuivons sans relâche les réformes tendant à rationaliser davantage la gestion économique nationale, à diversifier notre structure économique pour qu'elle soit mieux à même de résister aux chocs extérieurs, à encourager le développement du secteur privé pour qu'il serve de moteur de la croissance et à résoudre les problèmes et conflits de société et, d'une manière plus générale, à promouvoir la bonne gouvernance.

*Monsieur le Président.*

*Mesdames, Messieurs,*

Permettez-moi de compléter ce tour d'horizon de la performance économique du continent par un aperçu des opérations du Groupe de la Banque en 1998. Les axes prioritaires de nos interventions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté – qui est le point de convergence de nos actions – sont énoncés dans notre Vision, dont la définition a été parachevée récemment. La Vision articule les priorités opérationnelles du Groupe de la Banque autour de quatre thèmes au niveau des pays, dont trois grands thèmes sectoriels, à savoir l'agriculture et le développement rural, la valorisation des ressources humaines, et le développement du secteur privé, et un thème générique (la gouvernance); de deux thèmes transsectoriels qui embrassent tous les aspects du processus et de l'action de développement aussi bien à l'échelon régional que national (c'est-à-dire

la problématique hommes-femmes et l'environnement) ; et d'un thème régional (l'intégration et la coopération économiques).

En 1998, le Groupe de la Banque a approuvé des concours d'un montant total de 1,74 milliard de dollars sous forme de prêts et de dons en faveur des projets et programmes de développement, dont 46 % sur le guichet FAD et le reste sur le guichet BAD. Pour l'exercice 1998, les concours approuvés comprennent 52 prêts destinés aux projets et programmes, 68 dons d'assistance technique et 3 investissements de portefeuille dans le secteur privé. À la fin de 1998, le Groupe de la Banque avait approuvé plus de 2 200 prêts et dons pour un montant cumulé de plus de 34 milliards de dollars en faveur de 50 pays et institutions multinationales, dans le but de financer des projets et programmes contribuant à asseoir le développement à long terme et à renforcer la croissance économique durable et la réduction de la pauvreté.

Etant donné que la réduction de l'endettement de l'Afrique est une condition sine qua non pour réaliser une croissance économique durable et faire reculer la pauvreté, le Groupe de la Banque collabore avec d'autres institutions multilatérales et bilatérales à la mise en œuvre de l'Initiative internationale en faveur des pays pauvres très endettés, l'Initiative PPTE. En 1998, la Banque a accordé sa part d'allègement de dette, pour un montant de 22 millions de dollars, au profit de l'Ouganda, qui avait rempli toutes les conditions requises. De plus, elle a pris des engagements fermes à l'égard de quatre autres pays : 19,8 millions de dollars pour le Burkina Faso, 50 millions de dollars pour la Côte d'Ivoire, 16,5 millions de dollars pour le Mali et 98 millions de dollars pour le Mozambique. Des ressources ont été mobilisées pour alléger la dette d'autres pays à mesure qu'ils

deviennent admissibles à l'assistance au titre de l'Initiative PPTE. Parallèlement à l'Initiative PPTE, le Groupe de la Banque s'est doté d'un Mécanisme de financement supplémentaire dans le cadre duquel il octroie aux pays à faible revenu une aide concessionnelle à décaissement rapide, destinée à refinancer les intérêts qu'ils doivent sur leur dette envers la BAD. En 1998, des concours au titre de ce Mécanisme ont été octroyés à huit pays, à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Kenya, Madagascar, la Mauritanie, l'Ouganda et la Tanzanie.

*Excellence,*

*Mesdames, Messieurs*

Je voudrais à présent vous faire part brièvement des résultats de nos efforts de mobilisation des ressources financières nécessaires aux opérations de la Banque. L'approbation de 35 % d'augmentation générale du capital de la BAD par le Conseil des gouverneurs, lors des Assemblées annuelles de 1998, et la restructuration de l'actionnariat sont révélatrices du regain de confiance de nos actionnaires à l'égard de l'institution. L'augmentation et la restructuration du capital nous permettront de mobiliser des fonds à des conditions plus favorables sur les marchés financiers, et de continuer d'offrir à nos clients des conditions de prêt compétitives. Nos efforts de mobilisation des ressources sont considérablement facilités par la reconnaissance de plus en plus manifeste des aspirations et des objectifs de développement de nos pays par les partenaires de l'Afrique. À cet égard, je voudrais rappeler que la récente conclusion de la douzième reconstitution de l'IDA donne accès à quelque 10 milliards de dollars pour la réalisation de projets et programmes en Afrique.

En ce qui concerne notre principal guichet concessionnel que représente le Fonds africain de développement, nous venons de conclure avec succès une nouvelle reconstitution, à hauteur de 3,38 milliards de dollars, qui permettra d'octroyer des financements concessionnels au cours de la période 1999-2001. C'est dire que l'IDA et le FAD ont mobilisé plus de 13 milliards de dollars de ressources concessionnelles, ce qui témoigne du sérieux avec lequel nos partenaires considèrent et appuient les programmes et les aspirations de développement du continent africain. Grâce à ces ressources, les pays africains à faible revenu pourront atteindre des taux d'investissement et de croissance à même d'enrayer l'extension de la pauvreté, de promouvoir le développement durable et de favoriser la transformation socioéconomique.

*Excellence Monsieur le Président,*

*Distingués invités.*

*Mesdames, Messieurs,*

J'aimerais, pour conclure, rappeler que les impératifs de réduction de la pauvreté, de transformation socioéconomique et de compétitivité mondiale nous appellent à œuvrer de concert avec nos dirigeants pour assurer un avenir moins précaire aux populations du continent. C'est le lieu d'exprimer notre gratitude à nos dirigeants, notamment au Président Abdou Diouf, pour l'appui politique indéfectible qu'ils apportent au plus haut niveau à nos efforts de mobilisation des ressources. L'initiative spéciale d'allègement de la dette des pays sortant de conflits, qui représente un prolongement et une accélération de l'Initiative PPTE, confère plus d'urgence à la quête de ressources supplémentaires. Le Groupe de la Banque est favorable à cette facilité qui arrive à point nommé et collabore

avec la Banque mondiale pour en finaliser les détails opérationnels. Le soutien continu et opportun de la communauté internationale, et plus particulièrement des institutions multilatérales, permettra aux pays africains de maintenir le cap du développement durable à long terme.

Je vous remercie de votre attention.